

## Annexe financière - Rentrée scolaire 2020/2021

➤ **MONTANT DE LA CONTRIBUTION DES FAMILLES PAR ENFANT ET PAR MOIS**

Numéro de tranche	Revenus annuels avant abattements	Contribution mensuelle
Tranche 1	0 à 13 000 €	<b>45 €</b>
Tranche 2	13 001 à 17 000 €	<b>59 €</b>
Tranche 3	17 001 à 27 000 €	<b>72 €</b>
Tranche 4	27 001 à 40 000 €	<b>87 €</b>
Tranche 5	40 001 à 56 000 €	<b>102 €</b>
<b>Forfait 1</b>	56 001 à 79 000 €	<b>116 €</b>
<b>Forfait 2</b>	Au-dessus de 79 001 €	<b>130 €</b>

Dès réception de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019, merci d'en transmettre la photocopie. **A défaut la facture sera établie au forfait 1.** Pour les familles se positionnant dans les tranches **Forfait 1 ou Forfait 2**, il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif, elles choisissent la tranche forfaitaire à leur choix, l'indication des ressources dans le tableau ci-dessus n'est qu'indicative.

*Pour le calcul des revenus, il faut se référer à la feuille d'imposition : Les revenus annuels pris en compte sont les traitements et salaires, avant abattements ou déduction de frais réels, ainsi que les tous les autres revenus (non salariaux, revenus fonciers, industriels et commerciaux, agricoles ...) et les pensions alimentaires ou autres. Si vous versez une pension alimentaire, vous devez la déduire. Dans le cas de familles en garde alternée l'ensemble des ressources des deux parents est pris en compte.*

➤ **DEMI-PENSION**

Repas :	Prix du repas par enfant
1 enfant déjeune régulièrement à la Sidoine	<b>6,00 €</b>
2 enfants déjeunent régulièrement à la Sidoine	<b>5,70 €</b>
3 enfants déjeunent régulièrement à la Sidoine	<b>5,10 €</b>
4 enfants déjeunent régulièrement à la Sidoine	<b>4,80 €</b>
Occasionnels	<b>7,70 €</b>

➤ **FRAIS FIXES ANNUELS (FACTUREES SUR LA FACTURE DE SEPTEMBRE) :**

Frais fixes (cotisations diocésaines, assurance parascolaire ...) **18,60 €**  
 Cotisation Association des Parents d'Elèves (APEL) : **22,00 €**  
 Elle comprend l'adhésion à l'APEL départementale et l'abonnement à la revue « Famille et Education »

➤ **ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES COLLEGE**

Contributions mensuelles pour les projets en 6ème et Anglais + :

Projets 6ème : Anglais +, Sciences, Théâtre, Sport, Arts	<b>15,5 €</b>
Anglais + (5ème, 4ème, 3ème)	<b>15,5 €</b>

➤ **ÉTUDE SURVEILLÉE (LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI)**

De 17h à 18h = **3.50 €/j** Prix mensuel plafonné à 30 €